



**Procès verbal de soutenance du mémoire de master
au titre de l'année Universitaire / ...**

Nom et prénom :

Intitulé :

Filière :

PV de soutenance N° :

Spécialité :

Membres du jury

Nom et prénom	Grade	Qualité	Signature
.....	Président
.....	Examineur
.....	Promoteur
.....	Co-promoteur

[Actualiser le formulaire](#)

Après concertation et discussion, les membres du jury à l'unanimité ou bien à la majorité absolue, ont convenu d'accorder la note :

Qualité du manuscrit /10 Exposé oral /05 Réponse aux questions /05

⇒ Note finale = /20

Président de jury :

, Je soussigné (e) exactes les informations consignées dans ce PV de soutenance. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité ou bien à la majorité absolue.

Date de soutenance :

Visa du chef de Département



Déclaration de correction - Mémoire Master

1. Candidat

Nom et prénom :

Intitulé :

Filière :

PV de soutenance N° :

Spécialité :

Important ! Le dépôt définitif du mémoire est conditionné par la prise en compte de toutes les corrections formulées par les membres du jury. Cette activité est supervisée sous la responsabilité exclusive de l'encadrant. Cette déclaration doit être collée au verso de la page de garde du manuscrit.

[Actualiser le formulaire](#)

2. Encadrant

Nom et prénom de l'encadrant :

Par la présente, je certifie avoir examiné intégralement ce mémoire compte tenu des modifications apportées par l'étudiant (e) M./Melle . En effet, toutes les corrections ont été rigoureusement apportées conformément aux recommandations et remarques formulées par les membres du jury à l'issue de la soutenance.

Fait le :

Signature de l'encadrant



Annexe - Critères d'évaluation

Qualité scientifique Tenir compte de l'originalité et de la pertinence du travail présenté. Accord entre les fondements théoriques présentés et la méthodologie exécutée afin d'atteindre le ou les objectifs de la problématique étudiée. Mise en valeur des compétences et des nouvelles connaissances tant théorique que pratique acquises au cours de ce travail. Reproductibilité, précision et richesse des résultats obtenus. Aptitude à formuler des hypothèses de recherche. Capacité d'analyse, qualité des interprétations et des outils statistiques, le cas échéant, mis en œuvre.

Qualité rédactionnelle Le mémoire doit être écrit avec un français clair, correct et facilement compréhensible. Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé de privilégier des phrases courtes. Chaque phrase doit exprimer une seule idée. Le respect des règles de typographie et de mise en page sont vivement conseillés. Le mémoire doit être expurgé de toute faute d'orthographe et de grammaire.

Qualité du manuscrit Le titre doit être informatif et permettre une identification claire du sujet traité. Le mémoire doit comporter entre 50 et 80 pages. Il doit être agencé selon l'ordre suivant : Page de garde, Remerciements, Sommaire (liste des figures et des tableaux éventuellement), un glossaire (si nécessaire), Introduction, Corps du texte, Conclusion, Bibliographie et des annexes afin de compléter éventuellement le texte. Notons que les annexes sont numérotées indépendamment. Les figures, images et tableaux insérés dans le texte doivent comporter une légende bien claire (numérotation, titre, référence si nécessaire). Les titres de chapitres et les sous-titres doivent être numérotés de façon à les hiérarchiser. Les chapitres doivent commencer sur une nouvelle page.

Présentation orale Le mémoire de Master donne lieu à une soutenance publique dans la dernière quinzaine du mois de juin. L'étudiant (e) expose individuellement son travail devant un jury constitué de trois membres dont l'encadrant. La présentation orale doit suivre un plan préalablement établi. L'exposé doit être concis, précis et lisible. Il doit se focaliser sur les points saillants du mémoire. Soyez vigilants quant au respect du temps imparti et du degré d'implication de l'étudiant. La durée de l'exposé oral ne doit pas dépasser 20 minutes, suivie de questions du jury pour une durée ne dépassant pas 30 minutes.

Attitude face au jury Aptitude de l'étudiant (e) à concevoir un exposé et à mettre en exergue son travail. Confiance en soi et fluidité de son langage. Degré d'implication de l'étudiant (e) dans son travail. Aptitude et intérêt de l'étudiant (e) à écouter, à assimiler les questions des membres du jury et à faire preuve de réactivité.

Réponse aux questions Capacité de l'étudiant (e) à comprendre les questions des membres du jury. Pertinence, aisance et argumentation des réponses apportées aux questionnements des membres du jury.

REMARQUE ! Il est d'usage de prendre en considération la difficulté du sujet de Mater, notamment si le candidat a rencontré des problèmes techniques comme par exemple la disponibilité d'appareils de mesure efficaces. Ceci peut vraisemblablement altérer la qualité du travail.